Mode d'emploi

Afin que votre enfant soit accueilli, vous devez, au préalable, vous assurer que celui-ci est bien inscrit à l'accueil de loisirs. Puis vous devez procéder à la réservation à l'aide de ce bulletin :

- 1. Remplissez les 2 volets en indiquant les jours de présence de votre enfant.
- 2. Détachez la partie du bulletin qui vous est réservée. (conservez-la précieusement).
- 3. Transmettez le bulletin à la direction de l'éducation :
 - Par mail, à enfance@villeneuve-saint-georges.fr
 - Par dépôt, à la direction de l'éducation (accueil ou boite aux lettres)

BESOIN D'UN RENSEIGNEMENT

Accueil de loisirs mixte Anatole France (Écoles : Anatole France, Marc Seguin, Jean Zay, Berthelot et Jules Ferry)	01 43 82 63 63
Accueil de loisirs mixte Saint-Exupéry (Écoles : Saint-Exupéry, Paul Bert et Jean de la Fontaine	01 43 89 15 70
Accueil de loisirs mixte Condorcet (Écoles : Condorcet, Victor Duruy, Anne Sylvestre et Paul Vaillant Couturier	06 73 04 13 37

Pendant les vacances scolaires, l'inscription s'effectue à la journée ou à la demi-journée.

MATIN: accueil de 7h à 9h. MIDI: 11h30 à 13h30. SOIR: depart de 17h à 19h Les enfants pourront fréquenter l'accueil de loisirs uniquement les journées réservées, celles non utilisées seront automatiquement facturées.

Les Données à caractère personnel collectées sont destinées à la Mairie de Villeneuve Saint-Georges et sont nécessaires à l'inscription aux activités périscolaires et extrascolaires pour l'année scolaire en cours. La Mairie de Villeneuve Saint-Georges se fonde sur son intérêt public pour traiter vos données. L'accès aux données est strictement limité aux collaborateurs de la Mairie de Villeneuve Saint-Georges en charge des traitements relatifs à la Direction de l'éduction. Elles sont conservées uniquement pour l'année scolaire en cours. Conformément au Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 sur la protection des données à caractère personnel et à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de portabilité et de limitation du traitement des données vous concernant cinsi que du droit de communiquer des directives sur le sort de vos données après votre mort. Vous pouvez exercer vos droits en contactant le DPO de la Mairie de Villeneuve Saint-Georges à l'adresse suivante : dpa@villeneuve-saint-aeoraes fr

Si vous estimez que vos droits n'ont pas été respectés, vous pouvez introduire une réclamation auprès de l'Au-torité de contrôle, à savoir la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).



Accueils de loisirs RESERVATIONS **VACANCES D'HIVER**

Du lundi 23 février au vendredi 6 mars 2026



Fin des inscriptions le vendredi 16 janvier 2026

Direction de l'éducation **Service Enfance**

29 rue Henri Janin 01.71.34.60.03 - enfance@villeneuve-saint-georges.fr

Exemplaire à transmettre à l'accueil de loisirs

Nom et prénom de l'enfant :
Date de naissance :
École fréquentée:
Accueil de loisirs fréquenté :
Numéro de téléphone :

Merci d'entourer les jours (J) de présence et les repas (R) ou en ½ journée matin (M) ou après-midi (AM) de votre enfant. Pensez à cocher le repas si votre enfant déjeune (demi-journée ou journée).

	Du 23 au 27 février	Lund	di 23	Mar	di 24	Mercr	edi 25	Jeud	di 26	Vendr	edi 27
2	journée	J	R	J	R	J	R	J	R	J	R
u	½ journée	М	AM	М	AM	М	AM	М	AM	М	AM
	Du 02 au 06 mars	Lund	di 02	Mar	di 03	Mercr	edi 04	Jeuc	di 05	Vendr	edi 06
5	journée	J	R	J	R	J	R	J	R	J	R
	½ journée	М	AM	М	AM	М	AM	М	AM	М	AM

Fait à Villeneuve-Saint-Georges I	le	:
Signature:		

Exemplaire à conserver par la famille

Nom et prénom de l'enfant :
École fréquentée :
Accueil de loisirs fréquenté :

Merci d'entourer les jours (J) de présence et les repas (R) ou en ½ journée matin (M) ou après-midi (AM) de votre enfant. Pensez à cocher le repas si votre enfant déjeune (demi-journée ou journée).

	Du 23 au 27 février	Lundi 23		Mardi 24		Mercredi 25		Jeudi 26		Vendredi 27	
2	journée	J	R	J	R	J	R	J	R	J	R
IIVE	½ journée	М	AM	М	AM	М	AM	М	AM	М	AM
	Du 02 au 06 mars	Lundi 02		Mardi 03		Mercredi 04		Jeudi 05		Vendredi 06	
T	journée	J	R	J	R	J	R	J	R	J	R
	½ journée	М	AM	М	AM	М	AM	М	AM	М	AM

Fait à Villeneuve-Saint-Georges le :		
Signature :		